

simplicité, harmonie, intégration dans le paysage

*...
il n'y a pas deux façons
de restaurer une maison ancienne.
La seule qui soit intelligente et rentable
c'est de la respecter.*

Vous êtes propriétaire d'une maison ancienne.

Vous souhaitez l'aider à conserver ou retrouver toute sa beauté et ses qualités d'origine. Vous pourrez le faire en connaissant bien l'architecture locale, les bons matériaux et les bons professionnels possédant les bons savoir-faire.

Bien sûr certaines exigences d'aujourd'hui sont à prendre en compte, à condition de savoir les maîtriser et les intégrer avec intelligence dans votre maison.

Maisons Paysannes de France, votre délégué et les autres adhérents vous aideront à trouver les bonnes réponses aux questions que vous vous posez et à faire le tri entre le vrai et le faux, par l'échange d'expériences.



maisons paysannes de france

Nos missions : aider à sauvegarder les maisons anciennes et leurs dépendances, promouvoir une architecture contemporaine de qualité en intégrant les économies d'énergie ; protéger le cadre naturel et humain des maisons et de leurs agglomérations.

AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Près de **80 délégations** ou points de contacts départementaux sont là pour vous proposer par exemple : des conseils de restauration, des visites personnalisées, des démonstrations de savoir-faire traditionnels, une connaissance du bâti des pays, des visites découvertes, des conférences thématiques, des expositions, des foires et salons, des publications, une présence auprès des pouvoirs publics...

Contacts disponibles sur demande auprès du siège national ou sur notre site Internet, rubrique « délégations locales ».

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION NATIONALE

Une revue trimestrielle, des services-conseils avec des architectes bénévoles sur rendez-vous, la mise en valeur de restaurations exemplaires (concours Maisons Paysannes de France) et un centre de documentation pour vous aider dans vos recherches bibliographiques (bibliothèque et photothèque, accès aux archives...).

Au niveau national également :

la réalisation de rapports et d'études pour l'état et les collectivités locales, des actions de sensibilisation auprès des pouvoirs publics et des entreprises, un partenariat avec les médias, une cellule de formation avec des cours théoriques et pratiques en direction des professionnels du bâtiment...

Maisons Paysannes de France

8, passage des Deux-Sœurs
(42 rue du Faubourg Montmartre) - 75009 Paris
Accès métro : Grands Boulevards ou Le Peletier
Tél. : 01 44 83 63 63

contact@maisons-paysannes.org
www.maisons-paysannes.org

Ouverture au public :
les mardis et mercredis après-midi de 14h00 à 17h30.

Ce dépliant vous a été remis par :

maisons paysannes de france

ASSOCIATION NATIONALE DE SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE RURAL BÂTI ET PAYSAGER
FONDÉE EN 1965
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Connaître et préserver l'architecture rurale,
restaurer des maisons et leurs dépendances,
transmettre les savoir-faire traditionnels.

Maisons Paysannes de France
vous aide dans vos projets
et vous fait découvrir les richesses
du bâti rural traditionnel.

www.maisons-paysannes.org



Avec le soutien de :



« Grand prix 2005 »

En adhérant et en vous abonnant à la revue...

• Vous bénéficierez des connaissances de l'association pour la réalisation de travaux.

Votre délégation départementale et le service-conseil parisien composé d'architectes bénévoles sont là pour vous aider dans vos projets de restauration ou d'aménagement respectueux de votre patrimoine. Vous maintiendrez l'équilibre entre bâti ancien et exigences contemporaines d'économies d'énergie.

• Vous assisterez à des démonstrations de savoir-faire traditionnels

Vous comprendrez comment fonctionne un bâti ancien, quels sont les matériaux naturels qui le composent et quelles sont leurs caractéristiques, vous serez sensibilisés aux techniques de mise en œuvre dans votre région : enduits à la chaux, pans de bois et torchis, couverture de lauzes, murs en pierre sèche... Vous découvrirez les qualités éco-environnementales des matériaux traditionnels ou plus récents.

• Vous irez à la découverte de votre région de son architecture, de ses paysages, de son histoire, de ses coutumes vous serez informé des événements organisés par votre délégué.

En adhérant : économisez 5% sur notre sélection de livres.
Librairie en ligne sur : www.maisons-paysannes.org



• Via notre site Internet, vous accéderez

à notre important fonds documentaire sur l'architecture rurale (fiches pratiques, exemples de chantiers réussis, photothèque, rapports, études, actualités avec des invitations dans des foires et des salons ...).

• Vous soutiendrez nos actions d'utilité publique

Maisons Paysannes de France est reconnue par l'état, un large public pour sa contribution et ses travaux en faveur du patrimoine rural bâti et paysager : études scientifiques du comportement de l'habitat ancien, recommandations éco-environnementales, formations professionnelles, informations, débats de société sur le monde rural, etc.

• Maisons Paysannes de France est un mouvement

Chacun peut apporter sa contribution. Car tout commence par une simple maison située dans une commune, dans un département, dans une région et qui concerne finalement le pays tout entier. Vous partagerez avec les autres membres de l'association, les connaissances, les expériences, et les « bons tuyaux ». Vous participerez ainsi à un réseau d'entraide.

En vous abonnant : accédez gratuitement aux archives de la revue DomusDoc, notre base documentaire en ligne.

Bulletin d'adhésion (année civile en cours)

D'octobre à décembre, les adhésions et les abonnements peuvent être reportés sur demande sur l'année civile suivante.

**maisons
paysannes
de france**

8, passage des Deux-Sœurs
75009 Paris
01 44 83 63 63

M. Mme Nom : Prénom :

M. Mme Nom : Prénom :

Dans le cas d'une adhésion pour 2 personnes

Raison sociale : (Entreprise, personne morale)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Tél fixe : Tél mobile :

Email :

Adresse secondaire :

Code Postal : Ville :

Profession :

Département d'affiliation choisi : 1 : 2 :

Déjà inscrit : numéro MPF : Nouvel inscrit

J'ai connu l'association par : Bouche à oreille Site Internet

Presse Librairie/Ouvrages Salons/Foire Autres :

Date :

Signature :

	Individuel	Couple, entreprise ou personne morale	Petit prix *** (jeunes -26 ans, étudiants et apprentis, demandeurs d'emploi et bénéficiaires RSA)
Adhésion* + Abonnement** pour 1 département	<input type="checkbox"/> 54€	<input type="checkbox"/> 60€	<input type="checkbox"/> 34€
Adhésion* + Abonnement** pour 2 départements	<input type="checkbox"/> 71€	<input type="checkbox"/> 77€	<input type="checkbox"/> 45€
Adhésion* simple pour 1 département	<input type="checkbox"/> 31€	<input type="checkbox"/> 37€	<input type="checkbox"/> 12€
Adhésion* simple pour 2 départements	<input type="checkbox"/> 48€	<input type="checkbox"/> 54€	<input type="checkbox"/> 23€
Abonnement à la revue**	<input type="checkbox"/> 37€	<input type="checkbox"/> 37€	<input type="checkbox"/> 24€

* L'adhésion comprend la double appartenance à MPF et à l'association locale si elle existe.
** 4 numéros par an. Frais de port en sus hors France : 8 €.
*** Joindre une photocopie du justificatif.

Don pour soutenir l'association
au niveau national (25€, 50€, 100€...) _____ €
pour mon 1er département d'affiliation : _____ €

Un reçu fiscal vous sera expédié pour votre adhésion et/ou votre don (réduction d'impôt de 66% sur les cotisations et dons dans la limite de 20% du revenu imposable. Pas de réduction sur les abonnements. Entreprises : facture ou reçu fiscal, réduction d'IS de 60% dans la limite de 5/1000e du CA).	Adhésion et/ou abonnement	€
	Don	€
	Hors France (+8€) frais de port pour les abonnements	€
	TOTAL	€

Application des règles de la CNIL : les personnes concernées peuvent demander à tout moment la rectification ou la suppression de données. Les données recueillies ne figureront dans aucun annuaire public. Elles ne seront pas utilisées hors de MPF à des fins de prospection.